



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 25 - Budget Primitif de la Ville de Châteaubriant - Emprunt 2023**

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

#### Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAÏ, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGREGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHER, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

#### Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAÏ

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**Objet : Budget Primitif de la Ville de Châteaubriant - Emprunt 2023**

**EXPOSE**

La Ville de CHATEAUBRIANT prévoit un emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement de son budget primitif.

Pour l'année 2023, il vous est proposé l'inscription d'un emprunt maximum de 1 800 000 €.

**DECISION**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats d'emprunt et les documents à intervenir durant l'exercice 2023, dans la limite de 1 800 000 €.

Les propositions sont adoptées par 29 voix  
Contre : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,  
Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Le Maire,



Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-24-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Le Maire,  
Alain HUNAUULT

